



P 2-3 notre dossier :

le verre



Edito	<u>page 1</u>
Le point sur les pictos	<u>page 4</u>
Bon tri	<u>page 4</u>

Pour toute information sur le tri, nous sommes à votre disposition au :

04 66 59 06 51

Courriel : srenv@free.fr

Pour les communes du SIRN, faites le :

N° Vert 0 800 88 44 74
APPEL GRATUIT | Depuis un poste fixe

Vous pouvez aussi appeler la mairie de votre commune.

Gestes simples pour la planète

L'été est passé. La rentrée, nous l'espérons pour vous, s'est effectuée sans encombres. Celle-ci peut également être l'occasion de reprendre les habitudes les plus favorables à notre environnement.

Le respect des horaires de collecte, le dépôt des encombrants et des produits polluants en déchèterie, l'attention portée à la collecte sélective des emballages, sont autant de gestes simples qui favorisent l'amélioration de notre cadre de vie.

Afin de vous aider dans cette démarche, La Feuille du Tri cherche à vous apporter les informations essentielles à la collecte de nos déchets.

Pour ce numéro, nous avons constitué notre dossier sur le verre et son extraordinaire capacité à être recyclé sans cesse. De même, afin de comprendre les sigles qui couvrent de plus en plus fréquemment les étiquettes des produits que nous consommons, nous avons consacré une page à la compréhension des logos.

Enfin, nous n'avons pas oublié de rappeler quelques consignes, afin que la qualité des sacs soit améliorée et que les agents qui trient nos déchets soient protégés au mieux des nuisances les plus pénibles. Souhaitons que ces quelques informations vous aident dans votre démarche citoyenne.

Bon tri à tous.

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement



le verre

Pourquoi le récupérer ?



Le verre est un matériau complexe constitué de sable, de calcaire et de soude. Aujourd'hui, les verriers utilisent aussi dans sa fabrication un autre matériau : le calcin. Le calcin c'est tout simplement le verre qui a déjà été utilisé, qui a été collecté dans les conteneurs. Celui-ci sera débarrassé de ses impuretés puis broyé pour entrer dans un nouveau cycle de fabrication.

Le calcin est beaucoup utilisé car le verre se recycle éternellement, sans aucune perte, ni en quantité ni en qualité : 1 kg de calcin donnera après

fusion 1 kg de verre recyclé. Ainsi, les flacons en verre utilisent jusqu'à 90% de cette matière. Par ailleurs, le calcin fond à une température moins élevée que celle nécessaire pour la fusion du sable et du calcaire (1000°C au lieu de 1500°C). Donc, recycler une tonne de verre permet d'économiser 30 % de la consommation énergétique et réduit de 20 % les rejets en dioxyde de carbone (CO2).

Chaque tonne de calcin permet donc d'économiser :

- Des matières premières : 700 kg de sable, 150 kg de calcaire et 150 kg de soude
- Du fuel : 100 kg (pour la fusion du verre et l'extraction des matières premières)



Le recyclage du verre

Consommation

Nous sommes tous « consommateurs » d'emballages en verre



Le geste

Vous déposez vos bouteilles dans un conteneur. bravo !



Le traitement

Au centre de traitement, on va retirer tout ce qui n'est pas du verre.



Le four

Votre bouteille est broyée en "calcin" qui mélangé à d'autres composants sera fondu dans le four.



Chaque jour, nous utilisons bocaux et bouteilles en verre. Mais réalise t'on que ce matériau aux qualités idéales pour la conservation et la présentation, était jadis un bien précieux. Il s'est banalisé aujourd'hui. Pourtant, des ressources naturelles et beaucoup d'énergie sont nécessaires à sa fabrication. C'est pourquoi, de plus en plus, le verre est collecté après usage, puis revalorisé, c'est à dire fondu pour entrer dans la fabrication de nouveaux bocaux et bouteilles.



Depuis quand recycle-t'on le verre ?

Des recherches archéologiques ont démontré que depuis toujours les verriers ont utilisé leurs rebuts de fabrication pour accélérer la fonte des matières premières (sable, calcaire et carbonate de soude) entrant dans la composition du verre. L'idée d'étendre cette possibilité à du verre issu de la consommation des ménages émane d'un verrier.

C'est ainsi qu'en 1974 naissait la première collecte sélective du verre. Afin de sensibiliser la population, cette opération a été accompagnée d'une aide à la ligue contre le cancer. Depuis 1992, les verriers sont regroupés dans une association dénommée Verre Avenir, qui aide les collectivités à développer la collecte du verre.

Le moule

La pâte de verre arrive à la vitesse de l'éclair dans un des moules de la chaîne de fabrication.



La finition

Votre bouteille a eût très chaud, on l'apprête avec un vernis et la voilà parée pour une nouvelle vie.



Le contrôle

Elle doit encore passer de multiples examens : solidité, dimensions, absences de défauts.



L'expédition

Votre bouteille est enfin prête à partir pour à nouveau se rendre utile.



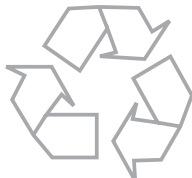


Le point sur les pictos

Nos emballages se couvrent de "pictogrammes" toujours plus nombreux. Mais savez vous vraiment ce qu'ils représentent ? Nous vous présentons ici quelques pictos parmi les plus courants



Le point vert : il signifie que l'entreprise qui commercialise le produit participe financièrement au programme français de valorisation des emballages ménagers. Attention ! Les emballages portant le point vert ne sont pas tous recyclables.



Ce symbole indique que l'emballage est recyclable à l'infini.

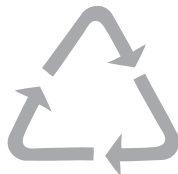


ACIER RECYCLABLE

Ce picto indique que l'emballage qui le port est en acier recyclable. Il peut donc être mis dans le sac jaune.



L'emballage portant ce pictogramme est en aluminium. Il peut être recyclable.



Le pictogramme ci-contre indique que cet emballage est en plastique. Un numéro indique la nature du plastique dans lequel il est fabriqué. Il permet de pouvoir les reconnaître les uns des autres (voir plus bas).

Reconnaissons les plastiques

Il existe de nombreux types de plastique. Certains sont principalement utilisés pour fabriquer des emballages. Mais, actuellement, tous ne peuvent pas être recyclés. Voici comment les reconnaître.



PET

Bouteilles transparentes



PEHD

Bouteilles opaques



PEBD

Films plastiques



PP

Emballages courants



PS

(Polystyrène)
Barquettes alimentaires



A déposer dans le sac jaune

... dans le sac gris

Bon tri

Attention !



Cartouches d'encre

Nous avons remarqué, lors de contrôles, que certains sacs jaunes contenaient des toners et des cartouches d'encre d'imprimantes. Ces déchets souillent les emballages contenus dans le sac jaune, qui ensuite, ne pourront plus être recyclés. Votre déchèterie possède un bac spécifique aux cartouches d'encre et toners. Alors, pensez à les y apporter.



Piles

Nous vous rappelons que les piles usagées doivent être déposées, soit chez votre commerçant habituel, soit à la déchèterie. Ainsi elles pourront être traitées comme le veut la réglementation. En effet, les piles contiennent des produits très polluants et dangereux pour l'environnement. Merci d'y être attentifs.

